

# LES AIDES AUX PROS

## Aides à l'acquisition

Type de véhicule	Motorisation	Montant de l'aide	Plafond de l'aide
PL ≥ 3,5 t Autobus / autocars	GNV (hors GNL)	15% du coût de l'achat HT	15 000 €
	Électrique / H2		30 000 €
VUL < 3,5 t	Essence Crit'Air I (occasion)	15% du coût de l'achat HT	3 000 €
	GNV (hors GNL)		
	Électrique / H2		
Vélos cargo	Musculaire	20% du coût de l'achat HT	3 000 €
	Électrique		
2/3 roues (< 50 cm <sup>3</sup> / 4 kW)	Essence Crit'Air I (occasion)	Forfaitaire : 500 €	
	Électrique		
2/3 roues (< 125 cm <sup>3</sup> / 11 kW)	Essence Crit'Air I (occasion)	Forfaitaire : 1 000 €	
	Électrique		
VP	Essence Crit'Air I (occasion)	Forfaitaire : 2 000 €	
	Électrique		

Mise à jour Avril 2025

## Aides à l'adaptation (rétrofit\*)

Type de véhicule	Motorisation	Montant de l'aide	Plafond de l'aide
PL ≥ 3,5 t	GNV (hors GNL)		4 000 €
	Électrique / H2		8 000 €
VUL < 3,5 t	GNV (hors GNL)	40% du coût d'adaptation HT	2 000 €
	Électrique / H2		4 000 €
VP	GNV (hors GNL)		2 000 €
	Électrique / H2		4 000 €

\*Retrofit : consiste à convertir une voiture à motorisation thermique (essence ou diesel) en motorisation électrique (à batterie ou à pile à combustible) afin de lui donner une seconde vie.